



## Bon à savoir

### Préparation de votre retour à domicile

- ◇ Vous pouvez contacter le service assistance de votre mutuelle pour savoir si vous pouvez prétendre à des heures gratuites d'aide ménagère grâce à votre contrat.
- ◇ Votre caisse de retraite peut également vous aider à financer des aides à domicile lors de votre sortie d'hospitalisation : contacter le service action sociale de votre caisse de retraite.

### Préparation de votre entrée en maison de retraite / EHPAD

- ◇ Vous pouvez retirer un dossier de

## HORAIRES ET COORDONNÉES

### L'assistante du service social

(Aurélie LIZEE)

est présente dans le service de Soins Médicaux de Réadaptation pour répondre à vos questions ou pour prendre un rendez-vous :

⇒ **les mardis de 9h15 à 17h**

⇒ **les jeudis de 9h15 à 17h**

Elle peut également répondre à vos questions :

- par mail : [aurelie.lizee@ch-layon-aubance.fr](mailto:aurelie.lizee@ch-layon-aubance.fr)

- par téléphone : 02.44.27.20.00

**CENTRE HOSPITALIER LAYON AUBANCE**  
**Soins Médicaux de Réadaptation**

12 rue du Colonel Panaget—Martigné-Briand  
49540 TERRANJOU  
02.41.83.55.55

## ASSISTANTE DU SERVICE SOCIAL

Soins Médicaux de Réadaptation +  
Hébergement temporaire  
Martigné-Briand



# Besoin d'informations pendant votre hospitalisation ?

## POUR QUI ?

L'assistante du service social intervient à la demande et auprès :

- du **patient ou du résident**
- de son **entourage**
- de l'**équipe médico-sociale**

**L'assistante du service social est tenue au secret professionnel**

## POURQUOI ?



L'assistante du service social hospitalier répond à vos questions concernant :

- ◇ Les **services d'aides à domicile**
- ◇ Les **services de portage de repas**
- ◇ Les **services de téléassistance**
- ◇ L'entrée en **institution pour personnes âgées**
- ◇ La **protection juridique**
- ◇ Les **aides financières**

## COMMENT ?

L'assistante du service social peut vous rencontrer :

- En **entretien individuel**
- En **entretien avec votre famille**
- En **réunion de coordination** en lien avec les acteurs du territoire